

Compte-rendu du bureau exécutif du 8 décembre 2014

Tous les membres du bureau sont présents.

1) Etat des compétitions :

- Faible inscription à la Coupe de France : 4 équipes en moins, ce qui risque de nous faire perdre une place qualificative pour la zone.
- Autres épreuves : A priori bonne ; 52 paires le lendemain en mixte par paires honneur.

2) Arbitrage :

a) Retard par rapport aux horaires prévus lors des compétitions des 23-24 novembre et 30 novembre, plusieurs explications :

- Avec les donnes dupliquées pour les 5 premières tables et aux 3 derniers tours en finale de ligue excellence, le transfert des étuis est très long, mais il n'est pas envisagé de prendre les services d'un « caddie ». La majorité des membres du bureau souhaite la suppression de la duplication par quatre l'an prochain (maintenue cette année) qui génère beaucoup de problèmes pour un bénéfice quasi nul, sauf à pré distribuer la totalité des donnes de tous les tours ; Minh et Claudie n'y sont pas favorables ; Béatrice Larquet et M. Corpard sans opinion. Autre inconvénient pour Jean Lorin : trop d'étuis (que nous n'avons pas) à préparer (long et coûteux) ; l'arbitre doit changer les étuis aux mi-temps et l'utilisation de Magic Contest est plus compliquée. Il est envisagé de dresser une table entre les salles sur lesquelles les joueurs changeraient eux-mêmes leurs donnes (voir si cette solution adoptée ailleurs donne satisfaction).
- Trop de joueurs ne vérifient pas leurs scores sur les boitiers et viennent faire rectifier leur score, ce qui est long et occasionne du retard lorsque le tour suivant dépend du classement du tour précédent (Patton suisse).
- En paires dames honneur, J.P. Pottelette a voulu trop bien faire mais a eu des problèmes de démarrage du logiciel. J. Lorin a envoyé un courrier d'explications tout en regrettant que certaines participantes n'aient pas calmé le jeu et a rappelé que pour les finales de ligue les joueurs versent 20 € par paire et 40€ par quatre comme participation au cocktail contrairement aux finales de comité-ligue qui sont des finales ne comportant QUE des joueurs du comité.

b) donnes pré dupliquées

- Conserver 4 jeux d'étuis numérotés de 1 à 36
- Renommer les étuis inutiles de 33 à 48 en 1 à 16
- On garde toutes les autres séries
- Utiliser le bon d'achat de 400 € du brideur pour acheter de nouveaux étuis

c) Après un long échange constructif, il est décidé que les arbitres devront appliquer de façon plus stricte les pénalités pour retard à la table après 2 avertissements (contrôle sur le logiciel) ; il leur est aussi rappelé qu'ils doivent être plus présents

dans les salles et qu'ils doivent avertir les joueurs d'être vigilants lors de la validation de leurs scores sur les bridgemates.

- d) Une note sera rédigée par Minh pour rappeler les points précédents et
- Les arbitres ne doivent pas s'asseoir à côté d'une table de joueurs
 - Ils doivent circuler dans les salles de jeu le plus possible
 - Ils doivent intervenir quand ils observent un problème
 - L'arbitrage passe avant le transfert des données
 - Le bureau des arbitres est interdit aux joueurs
 - Les joueurs doivent vérifier leurs résultats sur le bridgemate avant de quitter la table.

e) Une séance de recyclage sera proposée aux arbitres en septembre à partir de la prochaine saison et en janvier pour cette année.

3) Informations diverses :

- a) Le cadrage des licences d'appels sera traité au prochain bureau de FFB ; elles devraient disparaître au seul profit des licences bienvenues ; au niveau du comité, leur rectification sera effectuée à la prochaine facture.
- b) Nouveau Sponsor : MAESTRO Bridge
- Versement de 200 € ; il figurera sur l'agenda, dans le hall et sur le site du comité avec un lien pour leur site.
 - Il nous offre en sus 10 bons de 200 € d'avoir sur leurs voyages, cessibles et non cumulables, à remettre lors des tournois du challenge et si possible en lots spéciaux à destination 2°, 3° et 4+ Séries. En échange, des flyers à mettre dans les clubs : Villers Cotterets, Revigny sur Ornain, Epernay, Reims (3^{ème} séries), Sedan, Soissons/Laon, Châlons en Champagne, Fête MBC (2), AG (2).
- c) Une formation d'initiateurs cadets a été assurée par P.E. Bussenot le 29 novembre à Saint-Dizier avec 10 personnes du club et 2 enseignants de mathématiques (prise en charge par la FFB)
- d) Convention avec l'Education Nationale : le stage de novembre a eu beaucoup de retombées positives :
- Plusieurs enseignants ont mis en place cette année un projet bridge avec leurs élèves ; d'autres projets sont envisagés pour l'an prochain
 - 5 enseignants viennent aux Chacals avec des élèves et un à Champfleury
 - Le stage sera reconduit l'an prochain et inscrit au Plan Académique de Formation des enseignants (reconnaissance officielle et frais de transport remboursés par EN)
 - Un groupe d'initiateurs va être mis en place par l'inspection de mathématiques
 - Minh monte un projet dans une classe de 6° au collège de Witry les Reims qui sera l'an prochain collège pilote dans l'académie
- e) Une formation d'arbitres de clubs sera proposée au cours du 1^{er} semestre 2015
- f) J. Lorin regrette que la $\frac{1}{2}$ journée de formation d'animateurs de clubs prévue le 12 décembre ait été annulée faute de candidatures suffisantes alors que les présidents de clubs l'avaient approuvée unanimement en juin dernier et malgré une relance par courriel.
- g) Une salle de la MBC sera louée 11 1/2 journées à la MSA ; un haut-parleur sera installé dans le hall ; le problème des fuites dans l'entrée sera réglé prochainement.
- h) Sur proposition de J.L. Arnoult, une prime de 100 € pour l'homme de ménage a été votée.

Claudie Mérieau